



La population normande à l'horizon 2050 Un vieillissement accéléré dans un contexte de croissance faible

À l'horizon 2050, si les tendances récentes se prolongeaient, la population de la Normandie continuerait de croître, mais faiblement. Seul le département de l'Eure témoignerait d'un certain dynamisme démographique. Cette croissance modérée de la population normande serait, à terme, essentiellement due à l'excédent migratoire, le nombre de naissances devenant inférieur au nombre de décès après 2035.

La Normandie ferait face à un vieillissement important de sa population. Ce phénomène serait dû à la progression aux âges avancés de la génération du baby-boom, à l'installation sur le territoire de seniors retraités, et au recul des populations plus jeunes. Les départements normands seraient plus ou moins fortement touchés par cette mutation démographique. Les départements de la Manche et de l'Orne seraient les plus concernés par ce vieillissement soutenu de la population.

Laurent Brunet, Nabil Mouchit

En formulant des hypothèses sur la fécondité, la mortalité et les comportements migratoires, les projections démographiques permettent d'apprécier les évolutions possibles de la population (cf. encadré page 2). Dans le cas où les tendances récentes se prolongeraient, la Normandie, à l'instar de la France métropolitaine et de toutes les autres régions, continuerait de gagner des habitants avec des rythmes de croissance différenciés d'un territoire à l'autre.

La croissance de la population serait faible en Normandie à l'horizon 2050

En Normandie, si les tendances récentes se poursuivaient, la population continuerait de croître dans les décennies à venir (Illustration 1). La région gagnerait 100 000 habitants d'ici 2050, pour atteindre 3 400 000 habitants. Le rythme de croissance serait moindre que lors des décennies passées.

Jusqu'en 2040, la population normande augmenterait continûment pour se stabiliser sur la période 2040-2050. Ainsi, la population normande croîtrait de 0,1 % par an à l'horizon 2050, soit un rythme quatre fois moindre que celui de la France métropolitaine. Ce rythme placerait la région au 12^e rang des treize régions métropolitaines juste devant la région Grand Est et loin derrière les régions Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie, qui présenteraient les plus fortes progressions démographiques.

La dynamique serait soutenue dans l'Eure, proche de la tendance métropolitaine

Si les dernières tendances se prolongeaient, l'Eure serait le département normand le plus dynamique démographiquement avec une croissance de 0,3 % par an, proche de celle de la France métropolitaine. La population euroise atteindrait 668 500 habitants

1 Des perspectives de croissance démographique faible en Normandie

Évolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2050 selon le scénario central



Évolution annuelle de la population sur la période 2013-2050



©IGN-Insee2017

2 Les trois quarts de la hausse de population normande seraient portés par l'Eure

Populations 2013 et 2050 et évolutions de population selon le scénario central

	Population 2013	Population 2050	Variation de population 2013-2050	Évolution annuelle moyenne 2013-2050	Évolution 2013-2050
Calvados	689 900	707 900	+18 000	+ 0,1	+ 2,6
Eure	595 000	668 500	+73 500	+ 0,3	+ 12,4
Manche	499 900	503 600	+3 700	0,0	+ 0,7
Orne	288 900	267 600	- 21 300	- 0,2	- 7,4
Seine-Maritime	1 254 600	1 278 000	+23 400	0,0	+ 1,9
Normandie	3 328 400	3 425 600	+97 200	+ 0,1	+ 2,9
France métropolitaine	63 700 900	71 600 000	+7 900 000	+ 0,3	+ 12,4

Unités : nombre, %

Source : Insee, recensement de la population 2013, Omphale 2017 – scénario central

en 2050, soit un gain de 73 500 habitants. Le gain de population de ce département contribuerait principalement à l'essor démographique de la Normandie (*Illustrations 2 et 3*). Le Calvados aurait le même rythme de croissance que la moyenne régionale. La croissance de la population de la Seine-Maritime serait quasi-nulle. La population de la Manche progresserait peu. Seul le département de l'Orne connaîtrait une baisse de sa population, à l'instar de treize autres départements métropolitains, majoritairement situés dans l'est et le centre de la France.

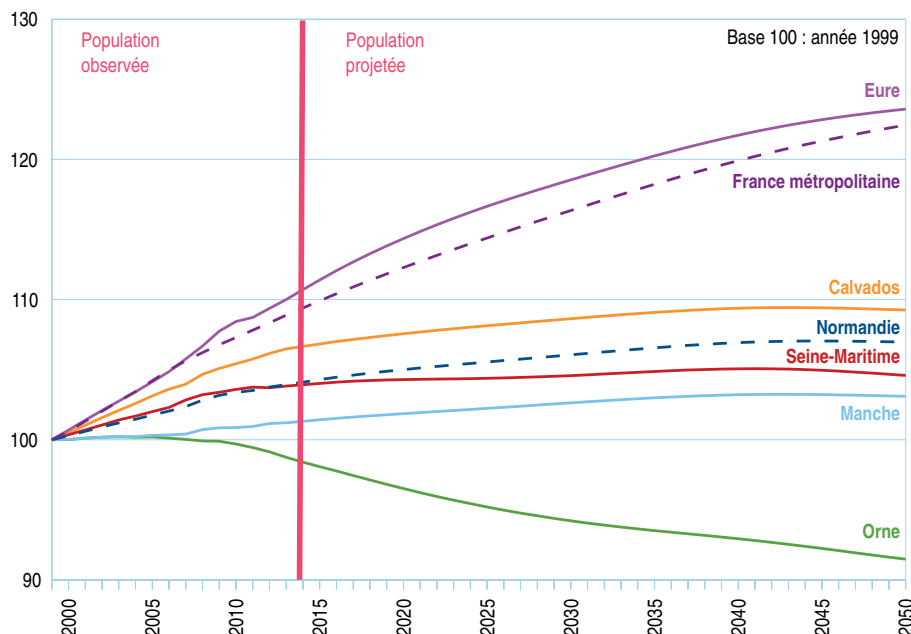
L'excédent migratoire, nouveau moteur de la croissance démographique normande ?

L'évolution de la population résulte de l'évolution du solde naturel, c'est-à-dire la différence entre les naissances et les décès, et de l'évolution du solde migratoire, correspondant à la différence entre les entrées et les sorties sur une période donnée et

sur un territoire donné. En Normandie, à l'horizon 2050, selon les hypothèses d'une reproduction des tendances récentes, la croissance de la population serait principalement portée par l'excédent migratoire qui deviendrait positif à partir de 2025. En effet, les tranches d'âges de population quittant le plus la région (étudiants, jeunes actifs) seraient moins nombreuses à cet horizon. À l'inverse, les seniors, notamment attirés par le cadre de vie normand, seraient plus nombreux au plan national et arriveraient donc en plus grand nombre en Normandie d'ici 2050. Le solde naturel serait quant à lui très légèrement excédentaire. Toutefois, il deviendrait déficitaire à partir de 2035, c'est-à-dire que le nombre de décès serait supérieur à celui des naissances. Ainsi, en Normandie, le nombre de naissances passerait de 38 000 à 34 000 d'ici à 2050 et le nombre de décès de 31 000 à 39 000 (toujours avec une hypothèse de maintien du nombre d'enfants par femme). Au niveau métropolitain, le

3 Seul le département de l'Orne perdrait des habitants à l'horizon 2050

Évolution de la population entre 2013 et 2050 (base 100 année 1999) selon le scénario central



Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central

L'outil de projection Omphale

Le modèle Omphale permet de réaliser des projections infra-nationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires observés. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Ces hypothèses d'évolution sont appliquées aux quotients observés initialement sur le territoire projeté.

Dans cette étude, les hypothèses d'évolution sont réunies au sein d'un scénario démographique dit « central ». Ce scénario central reproduit les différentes tendances observées sur le passé récent : comportements migratoires maintenus pour chaque âge, fécondité stable et évolution de la mortalité parallèle à la tendance nationale. Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : elles correspondent dans chaque cas à une simulation qui traduit l'effet d'hypothèses spécifiques.

nombre de naissances s'approcherait du nombre de décès mais resterait toujours supérieur.

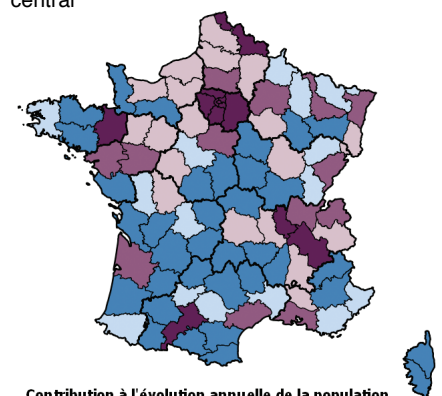
En Normandie, seul le département de la Seine-Maritime afficherait un solde migratoire négatif à l'horizon 2050. De ce fait, l'excédent naturel porterait à lui seul la croissance démographique modérée du département (*Illustrations 4 et 5*). Un excédent naturel serait constaté dans l'Eure. A contrario, dans les départements de la Manche et de l'Orne, le solde naturel serait déficitaire d'ici 2050 et ce, dès le début de la période de projection.

Dans la Manche et l'Orne, plus d'un habitant sur trois serait un senior en 2050

À l'instar des autres régions de métropole, la Normandie connaîtrait à l'horizon

4 Un déficit du solde naturel serait constaté à l'horizon 2050 dans la Manche et dans l'Orne

Contribution à l'évolution annuelle de population du solde naturel selon le scénario central



Contribution à l'évolution annuelle de la population du solde naturel sur la période 2013-2050

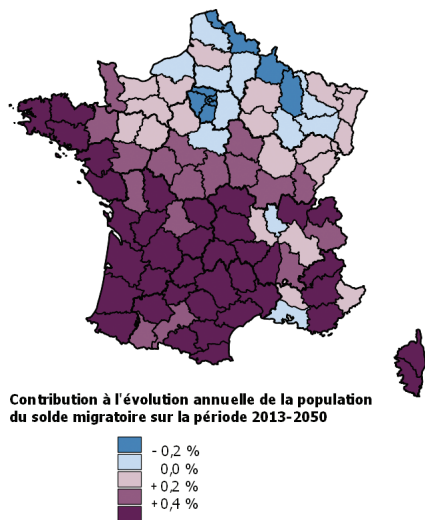


©IGN-Insee2017

Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central

5 Un solde migratoire qui serait excédentaire dans quatre départements normands sur cinq

Contribution à l'évolution annuelle de population du solde migratoire selon le scénario central



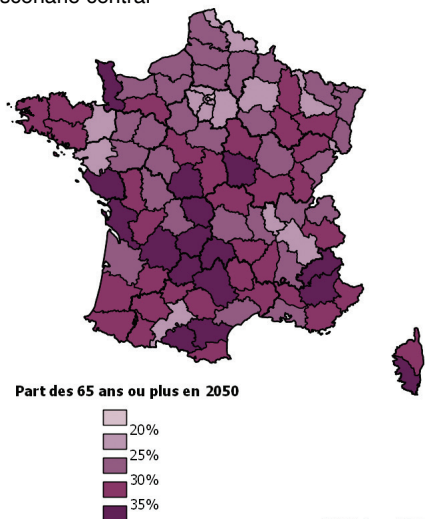
©IGN-Insee2017

Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central

En 2050 un vieillissement progressif de sa population. Selon les hypothèses de poursuite des dernières tendances passées, les seniors (65 ans ou plus) représenteraient 30 % de la population régionale, soit une progression de 11 points entre 2013 et 2050 (Illustration 6). En termes de dynamique d'évolution pour cette classe d'âge, cela placerait la région de Normandie en deuxième position, juste derrière la Corse. La croissance démographique de la Normandie serait donc due au gain de près de 400 000 seniors. Cet essor serait accompagné d'une baisse concomitante des jeunes de moins de 20 ans (- 80 000) et des personnes âgées de 20 à 64 ans (- 220 000). D'ici 2050, la proportion de jeunes de moins de 20 ans

7 La Manche, département normand le plus âgé en 2050

Part des 65 ans ou plus en 2050 selon le scénario central

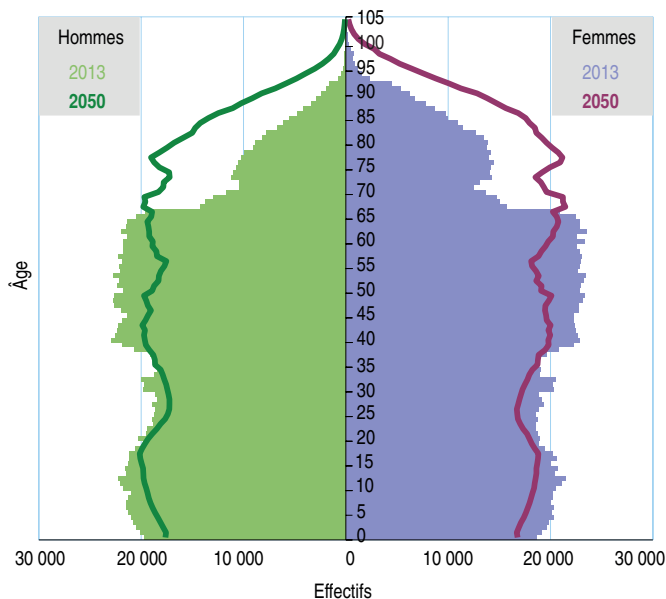


©IGN-Insee2017

Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central

6 Des seniors qui seraient de plus en plus présents dans la population

Pyramides des âges de la Normandie en 2013 et en 2050 selon le scénario central



Source : Insee, recensement de la population 2013, Omphale 2017 – scénario central

baisserait ainsi de 8 points, passant de 57 % à 49 %, tandis que celle des Normands aux âges intermédiaires (classe des 20-64 ans) fléchirait de trois points (25 % en 2013 contre 22 % en 2050).

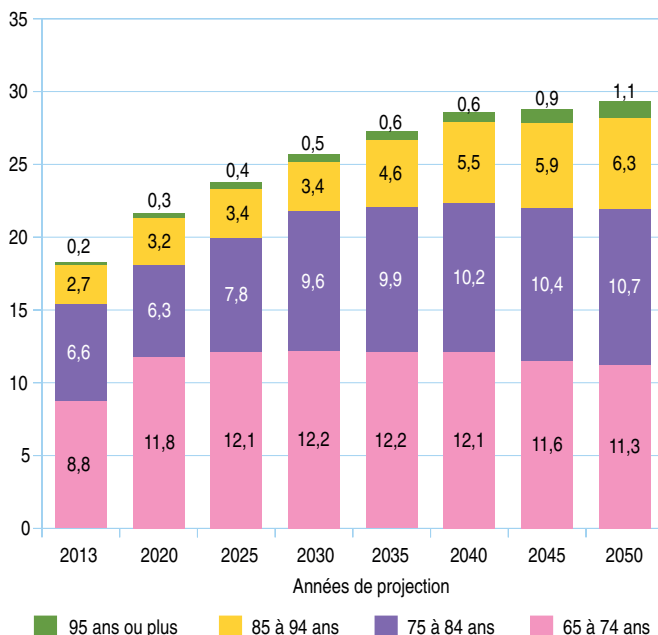
Bien que ce vieillissement s'observe sur l'ensemble du territoire régional, il ne se manifesterait pas avec la même intensité dans les différents départements normands. À l'ouest de la Normandie, la Manche et l'Orne se détacheraient avec une part de seniors avoisinant les 35 % (Illustration 7). Cela placerait ces deux territoires parmi les vingt départements métropolitains où la présence de seniors serait la plus conséquente.

L'arrivée aux âges avancés des baby-boomers

Ce vieillissement généralisé reposerait sur la conjugaison de nombreux facteurs. L'arrivée aux âges avancés de la génération du baby-boom, née entre 1945 et 1974, est le premier facteur. Cet effet serait renforcé par l'allongement de l'espérance de vie des Normands, qui s'établirait à 85,4 ans pour les hommes et 89,1 ans pour les femmes en 2050 (gains respectifs de 8 ans et 6 ans par rapport à 2013). Après 2039, l'effet générationnel du baby-boom s'estompera et la part des seniors progresserait plus modérément.

8 Cinq fois plus de personnes de plus de 95 ans d'ici 2050

Évolution par tranches d'âge de la part des seniors (en %) au sein de la population normande entre 2013 et 2050



Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central

À l'horizon 2050, toujours si les tendances passées se prolongeaient, la baisse de la natalité serait un autre facteur notable de ce vieillissement de la population. Ainsi, le nombre de femmes en âge de procréer (les 15-49 ans) fléchirait de 10 % à l'horizon 2050. Cette baisse se traduirait par un recul de même ampleur du nombre de naissances. Ce repli de natalité toucherait tous les départements normands, mais plus particulièrement la Manche et l'Orne (- 17 %).

Le vieillissement serait accentué par les migrations résidentielles

Un des moteurs du vieillissement de la population en Normandie résiderait dans les flux de migrations résidentielles. À l'horizon 2050, 2 300 seniors viendraient s'installer en Normandie en provenance d'une autre région de métropole, soit une forte hausse de plus de 60 %.

La Manche, le Calvados, et dans une moindre mesure l'Orne, seraient les départements les plus concernés. Ainsi, la Manche accueillerait trois fois plus de personnes âgées en 2050 qu'en 2013. Le Calvados et l'Orne inverseraient une dynamique migratoire défavorable pour fixer sur leur territoire des populations chaque année plus nombreuses. Les littoraux manchois et calvadosien attireraient ainsi un nombre croissant de seniors, à la recherche d'un cadre de vie propice à une installation post-retraite.

Le nombre de personnes de plus de 85 ans serait multiplié par trois en 2050

Le vieillissement de la population en Normandie entraînerait un accroissement prononcé de la population des 85 ans ou plus (Illustration 8). En 2050, ces personnes représenteraient plus de 7 % de la population normande, contre moins de 3 % en 2013. Le contraste entre hommes et femmes serait assez net puisque le nombre d'hommes âgés d'au moins 85 ans triplerait d'ici 2050, alors qu'il ne ferait que doubler chez les femmes. Cette forte évolution serait due à un gain d'espérance de vie plus important chez les

hommes entre 2013 et 2050, conformément aux hypothèses convenues au plan national pour le modèle de projection.

Ce vieillissement marqué de la population en Normandie induirait de nouveaux

enjeux sur le plan social, économique et territorial, notamment en termes d'accompagnement des personnes en situation de dépendance. ■

Quelques scénarios d'évolution démographique de la Normandie à l'horizon 2050

Au-delà du scénario central, l'outil de projection démographique Omphale permet de construire des scénarios alternatifs correspondant à des modulations plus ou moins fortes des hypothèses sur la fécondité, l'espérance de vie et les flux migratoires.

La **variante population haute** correspond à un gain d'espérance de vie parallèle à la tendance haute de la France et un solde migratoire avec l'étranger plus élevé (de + 120 000 par an au plan national).

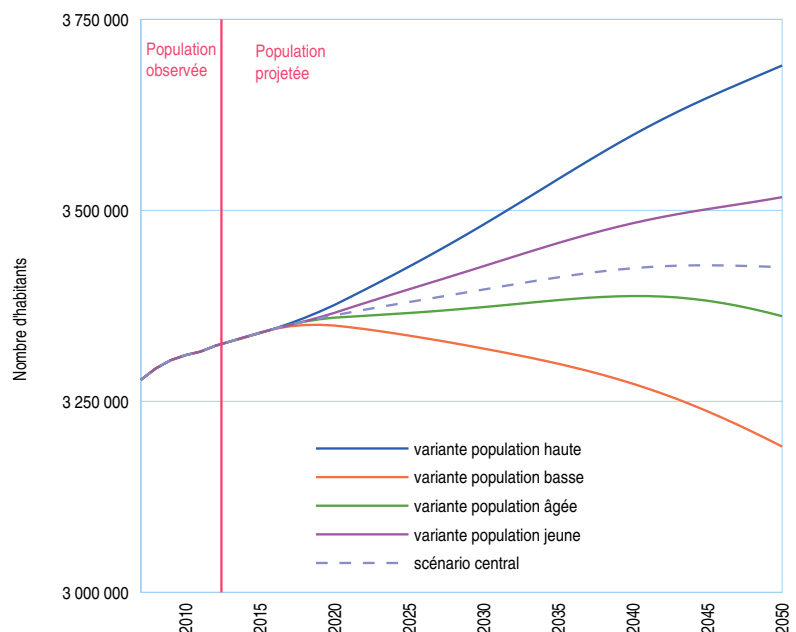
La **variante population basse** reproduit un gain d'espérance de vie parallèle à la tendance basse de la France et un solde migratoire avec l'étranger plus faible (de + 20 000 par an). Selon cette variante, la population de la Normandie en 2050 serait inférieure à celle de 2013.

La **variante population jeune** combine les hypothèses hautes de fécondité et de migrations avec l'étranger à l'hypothèse basse d'espérance de vie. Selon cette variante, la croissance de la population serait plus forte que dans le cadre du scénario central. L'effet de l'augmentation de la fécondité, associé à un plus fort excédent migratoire avec l'étranger, l'emporterait sur le moindre accroissement de l'espérance de vie.

La **variante population âgée** combine les hypothèses basses de fécondité et de migrations avec l'étranger à l'hypothèse haute d'espérance de vie. L'accroissement de population serait moins marqué que dans le scénario central.

9 Un écart de 500 000 habitants à l'horizon 2050 selon le scénario choisi

Projections de la population normande à horizon 2050, selon différents scénarios



Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central

Insee Normandie

5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel BRONDEL

Rédactrice en chef :
Maryse CADALANU

Attachés de presse :
Martine CHERON (Rouen)
Tél : 02 35 52 49 75
Philippe LEMARCHAND (Caen)
Tél : 02 31 45 72 88

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2493-7266 (en ligne)
ISSN : 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Desrivierre D. (Insee) « D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de Métropole », *Insee Première* N° 1652, juin 2017, Insee
- Blanpain N., Buisson G. (Insee) « Projections de population à l'horizon 2070 : Deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013 », *Insee Première* N° 1619, novembre 2016, Insee
- Koubi M., Marrakchi A. (Insee) « Projections à l'horizon 2070 : Une hausse moins soutenue du nombre d'actifs », *Insee Première* N° 1646, mai 2017, Insee

